Image not found or type unknown

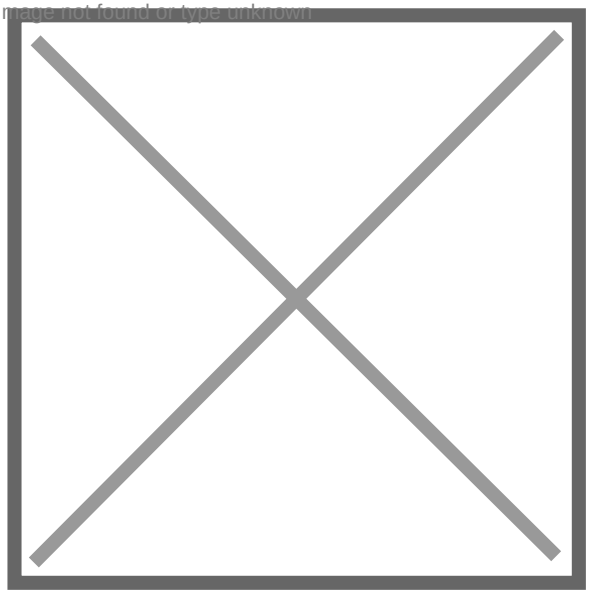

Problème avec Direct assurance suite véhicule incendiée

Par **bibis971**, le **25/09/2013** à **11:07**

Bonjour , je vais essayer de faire cours car cette histoire est vraiment longue.
Mon véhicule a été brulée en avril 2012 et je suis toujours pas indemnisé et doit toujours payé l'assurance du véhicule .
Le véhicule à été expertisé le 06/09 , j 'ai rappeler l'expert la semaine d'après et il m'a dit qu'il estimait la voiture à environ 5000 €
A ce jour , l'assurance et l'expert me font tourner en rond et j'aime pas ça .
Je voudrais savoir si je peut résilier car je viens de recevoir l'avis d'échéance ?
Le fait de résilier ne va t'il pas prolonger la durée de remboursement ?
Le fait de rester sans véhicule, existe t'il une loi obligeant l'assurance à vous dédommager ?
Assurance : DIRECT ASSURANCE
Merci à tous

Par **alterego**, le **25/09/2013** à **12:02**

Bonjour,

"Mon véhicule a été brulée en avril 2012 et je suis toujours pas indemnisé et doit toujours payé l'assurance du véhicule"

Pourquoi ne pas avoir demandé la résiliation ou la suspension du contrat puisque vous

n'aviez plus l'usage du véhicule ?

"Le fait de rester sans véhicule, existe t'il une loi obligeant l'assurance à vous dédommager ?"

Voir les Conditions Générales et Particulières mentionnées dans le livret qui vous a été remis avec la police lors de la souscription du contrat.

--> Plafonds et seuils des déclencehement des garanties ---> indiponobilité accidentelle suite incendie ---> et ainsi de suite (suivre les renvois).

Vous pouvez consulter un agent AXA (à tous les coins de rue).

Cordialement

Par **bibis971**, le **25/09/2013** à **12:30**

Bonjour , merci alterego pour cette réponse rapide , j'ai demandé la suspension du contrat mais l'assureur me fais comprendre que vu que je suis encore le propriétaire du véhicule, il doit continuer à être assurer . J'ai demandé à passer au tiers et même chose impossible . Pourquoi un agent Axa ???

Par **Lag0**, le **25/09/2013** à **13:25**

[citation]Pourquoi un agent Axa ???[/citation]
Bonjour,
Parce que Direct Assurance est une société du Groupe AXA.

Par **bibis971**, le **25/09/2013** à **21:10**

Ok , d'accord . Je vais essayer de voire ça avec eux .

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés